ÉDITION 2014

/// La vie étudiante



# REPÈRES

Version actualisée

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

# L'Observatoire national de la vie étudiante

## /// Mission

**L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE)** est un **organisme public d'études et de recherche** créé en 1989 par le ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Il a pour mission de **donner une information aussi complète, détaillée et objective que possible sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport aux études**, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale.

## /// Activités

### ÉTUDES

En complément de l'enquête nationale *Conditions de vie des étudiants* qui demeure une de ses activités majeures, l'OVE réalise ou commande des études permettant d'éclairer de manière plus approfondie différents aspects essentiels de la vie étudiante.

### CONCOURS

Chaque année, l'OVE organise le concours *La vie étudiante vue par les étudiants,* destiné à encourager les recherches sur la vie étudiante menées par les étudiants eux-mêmes.

### PUBLICATIONS

Les travaux effectués par l'OVE ou par des contributeurs externes (équipes de chercheurs, lauréats du concours de l'OVE, etc.) font régulièrement l'objet de publications.

**www.ove-national.education.fr**

# Sommaire


- PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ..... 4
- LE CHAMP DE L'ENQUÊTE ..... 5
- LA POPULATION ÉTUDIANTE ..... 6
- LE CHOIX DES ÉTUDES ..... 8
- LES RYTHMES D'ÉTUDES ..... 10
- LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT ..... 12
- LES STAGES ET PERSPECTIVES D'AVENIR ..... 14
- L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE ..... 16
- LE LOGEMENT ..... 18
- LES RESSOURCES ..... 20
- BIEN-ÊTRE ET SANTÉ ..... 22

# Présentation de l'enquête

**Ce fascicule présente une sélection de résultats de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants (CdV) réalisée entre le 18 mars et le 18 juin 2013 par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE).**

Depuis sa création en 1994, l'enquête CdV a pour ambition de recueillir et d'analyser des informations pertinentes sur les conditions de vie des étudiants sous ses différents aspects. Pour ce faire, l'OVE adresse un questionnaire (en ligne depuis 2010) auprès des principaux concernés - les étudiants eux-mêmes - tout en garantissant la validité scientifique des résultats. En effet, cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population étudiante en France.

Pour cette 7e édition, plus de 200 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire de l'OVE. Avec près de 51 000 étudiants ayant donné leur avis, l'enquête CdV 2013 enregistre un taux de réponse brut de 25,6 %. Les résultats présentés ici correspondent à l'exploitation des quelques 41 000 questionnaires qui, sur l'ensemble de ces réponses, ont été entièrement remplis par les étudiants en cours d'études au moment de l'enquête.

En vue de constituer un outil solide de connaissance de la vie étudiante, l'enquête CdV tient compte à la fois des problématiques constantes depuis sa première édition et des évolutions sociétales. C'est pourquoi, le questionnaire 2013 articule questions pérennes et questions nouvelles, tout en recherchant davantage l'avis des étudiants. En outre, son lien étroit avec le questionnaire du programme Eurostudent V, administré simultanément dans plus de 25 pays européens, lui permet de saisir les spécificités des conditions de vie des étudiants en France.

# Le champ de l'enquête

| Établissements enquêtés au printemps 2013 | Effectifs étudiants (année de référence 2012-2013) |
|---|---|
| ***Universités***<br>▶ Dont étudiants en licence, master et doctorat<br>▶ Dont étudiants en IUFM* et en *Institut universitaire de technologie (IUT)*<br>▶ Hors élèves ingénieurs universitaires | 1 472 027 |
| ***Sections de techniciens supérieurs (STS)***<br>▶ Secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine | 144 317 |
| ***Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)***<br>▶ Secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine | 67 494 |
| ***Écoles d'ingénieurs***<br>▶ Cycles ingénieurs universitaires et non universitaires | 124 448 |
| ***Écoles de management*** *(commerce, gestion, vente)*<br>▶ Groupes I et II (reconnus par l'Etat) | 108 244 |
| ***Écoles de la culture*** *(écoles d'art et écoles d'architecture)*<br>▶ Ministère de la culture et de la communication | 31 735 |
| **Total établissements enquêtés** | **1 948 265** |
| Établissements non enquêtés | Effectifs |
| Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) | 87 745 |
| Autres sections de techniciens supérieurs (secteur privé et autre secteur public) | 101 790 |
| Autres classes préparatoires aux grandes écoles (secteur privé et autre secteur public) | 14 727 |
| Écoles de management du groupe III (non reconnues par l'Etat) | 11 388 |
| Autres (écoles juridiques, autres artistiques, paramédicales, etc.) | 222 986 |
| **Total établissements non enquêtés** | **438 636** |
| **Total** | **2 386 901** |

Sources : ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de la culture et de la communication.

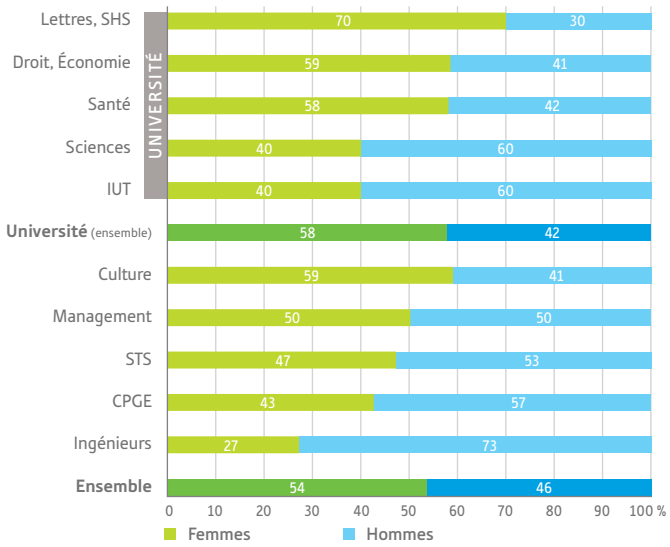
**Les étudiants interrogés dans le cadre de l'enquête CdV 2013 représentent les 1 948 265 étudiants inscrits dans « les établissements enquêtés au printemps 2013 », soit 82 % de la population étudiante en France.** Pour garantir une meilleure représentativité des résultats, les données brutes recueillies au cours de cette enquête ont été pondérées en référence aux données d'inscription effective dans les établissements centralisées par les ministères de tutelle.

* Compte-tenu de la transition institutionnelle en cours durant l'année 2012-2013, les étudiants des ex-IUFM ont été répartis dans les filières correspondant à la discipline d'enseignement choisie.



# La population étudiante

## /// Répartition femmes/hommes selon la filière d'études




*Lecture : 58 % des étudiants inscrits à l'université toutes filières confondues sont des femmes.*

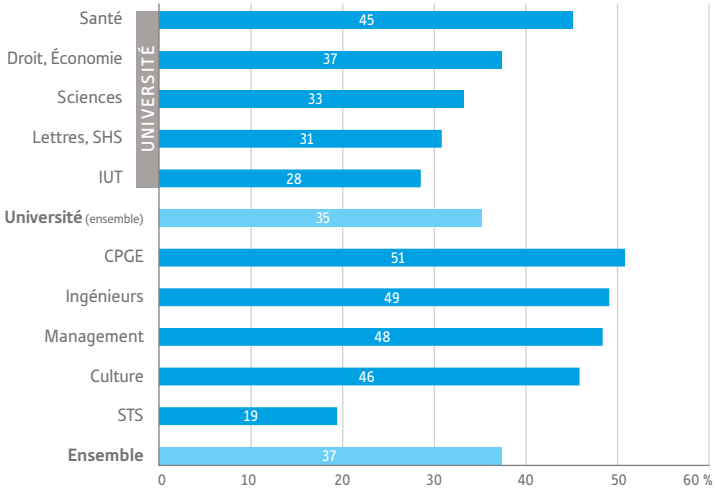
***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur : 54 % contre 46 %. Cependant, la féminisation est très inégale selon les filières : les femmes sont nettement minoritaires dans les formations d'ingénieurs. Elles sont, à l'inverse, largement majoritaires en lettres-SHS. En école de management, la parité est en revanche atteinte.

# 22 ans

c'est l'âge moyen
des étudiants
en France

## /// Part des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures selon la filière d'études




*Lecture : 51 % des étudiants inscrits en CPGE ont au moins un de leurs parents cadres et professions intellectuelles supérieures.*

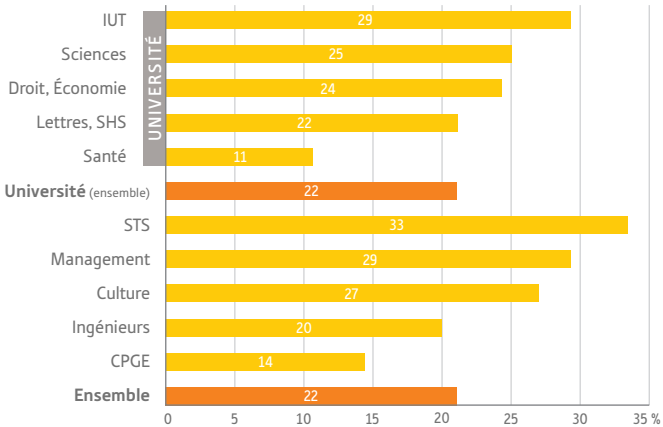
***Champ : Ensemble des répondants ayant des parents actifs occupés (n= 36 408).***

Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur par rapport à leur proportion dans la population active (Insee, Enquête Emploi en continu 2012). Ceci est particulièrement vrai en CPGE, en écoles d'ingénieurs et en écoles de management, où près de la moitié des inscrits sont issus des catégories sociales les plus favorisées. A l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés sont sous-représentés dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et dans tous les types d'études, à l'exception notable des STS où ils représentent près d'un étudiant sur trois.



# Le choix des études

## /// Orientation *par défaut* lors de la première inscription dans l'enseignement supérieur




*Lecture : 33 % des étudiants de STS déclarent avoir cherché à entrer dans une autre formation sans y parvenir lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur.*

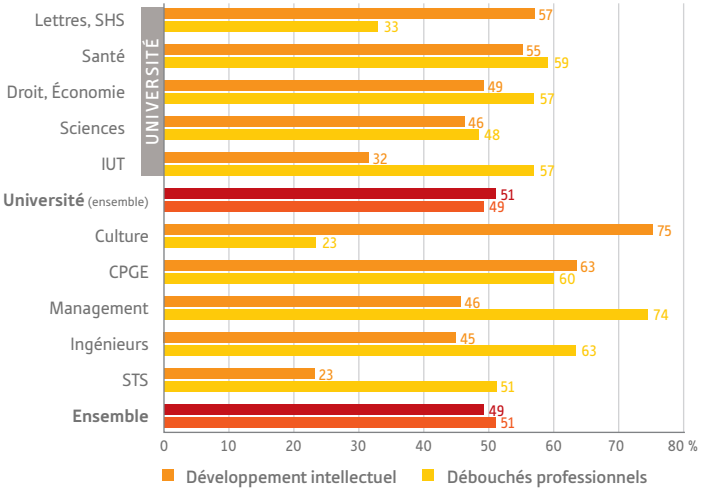
***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

Plus de trois étudiants sur quatre (78 %) déclarent être entrés dans la filière de leur (premier) choix, lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur. L'orientation apparaît alors assez rarement subie, aussi bien pour les étudiants d'université que pour ceux des formations les plus sélectives. C'est dans la filière santé que l'on recense la plus faible proportion d'étudiants déclarant une orientation « par défaut » (11 %), *a contrario* des élèves de STS (33 %), qui ont notamment pu viser une orientation en IUT (9 % d'entre eux).

87 %

des étudiants considèrent
que leurs études sont centrales
par rapport à leurs autres activités

## /// Importance des « débouchés professionnels » et du « développement intellectuel » dans le choix de la formation




*Lecture : 46 % des étudiants d'écoles de management déclarent que les possibilités de développement intellectuel ont été très importantes dans le choix de leur formation.*

***Champ : Ensemble des répondants (n=40 911).***

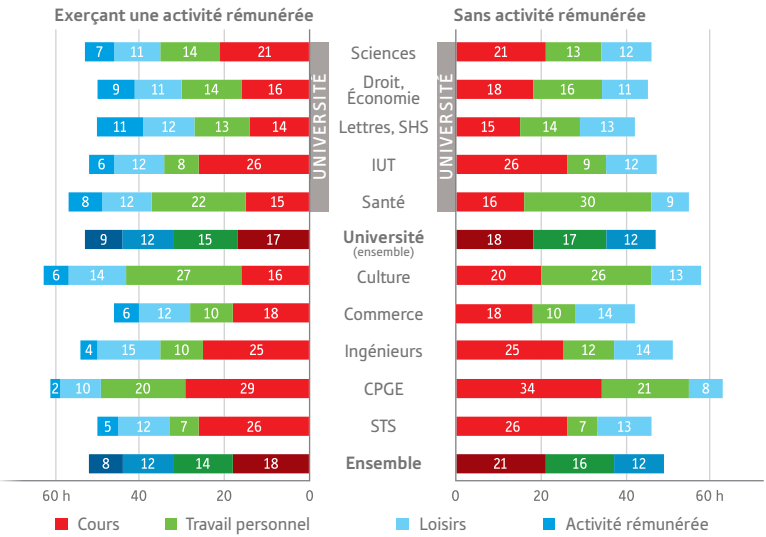
*Note : Seule la modalité « très importante » a été retenue.*

Les débouchés professionnels et le développement intellectuel sont deux facteurs importants dans le choix d'orientation des étudiants. Quelle que soit la filière d'études, rares sont les étudiants déclarant que ces deux critères n'ont eu aucune importance dans leur choix d'études (respectivement 2 % et 0,7 %). Les débouchés professionnels sont très fortement évoqués pour justifier d'une orientation dans les formations les plus professionnalisantes (management, ingénieurs, santé, IUT et STS). A l'inverse, les possibilités de développement intellectuel sont plus largement valorisées par les étudiants inscrits en CPGE, à l'université et tout particulièrement par ceux des écoles de la culture (75 % contre 23 % pour les débouchés professionnels).



# Les rythmes d'études

## /// L'emploi du temps hebdomadaire selon la filière d'études



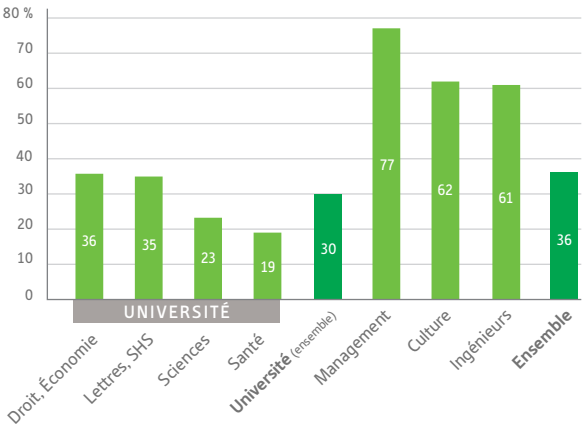

*Lecture : Les étudiants inscrits en université et exerçant une activité rémunérée ont en moyenne 17 heures de cours par semaine.*
***Champ : Ensemble des étudiants en niveaux licence et master (n= 38 147).***

Hormis en CPGE, l'emploi du temps hebdomadaire des étudiants sur l'ensemble des filières est plus chargé pour ceux exerçant une activité rémunérée : ces derniers, qui représentent près d'un étudiant sur deux, totalisent en moyenne 52 heures d'activités hebdomadaires contre 49 heures pour ceux sans activité rémunérée. Les temps de loisir ne sont pas pénalisés par la pratique d'une activité rémunérée, puisqu'ils restent à un niveau homogène dans tous les cas. En revanche, l'activité rémunérée influe sur l'assiduité en cours et dans une moindre mesure sur l'investissement dans le travail personnel : le temps de présence en cours passant pour l'ensemble des étudiants de 21 heures à 18 heures par semaine en moyenne et de 16 heures à 14 heures pour le temps de travail personnel.

57 %

des étudiants considèrent que le coût financier d'un séjour à l'étranger est l'un des principaux obstacles à sa réalisation

## /// Les séjours à l'étranger en relation avec les études selon les filières




*Lecture : 30 % des étudiants français inscrits en master à l'université ont effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études.*

*Champ : Étudiants français inscrits au niveau master (n=10 065).*

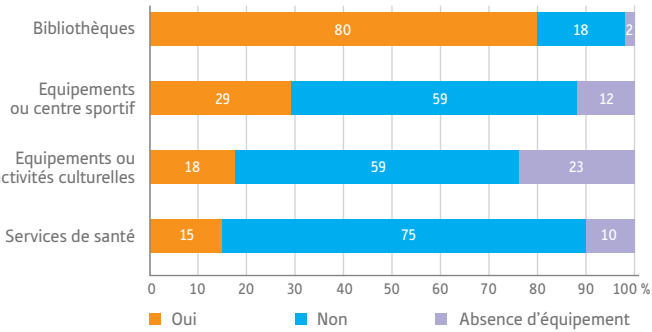
En moyenne, plus d'un étudiant français de niveau master sur trois déclare avoir effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec ses études depuis sa première inscription dans l'enseignement supérieur. Les élèves des écoles sont plus mobiles dans le cadre de leurs études que les étudiants en université.

La moitié des étudiants qui ont effectué un séjour sont partis dans le cadre d'un programme international (Erasmus, Lingua, etc.). Les élèves ingénieurs sont ceux qui partent le plus par leurs propres moyens (39 % d'entre eux) tandis que les élèves d'écoles de management sont ceux qui profitent le plus des programmes d'échange (52 %).



# La vie dans l'établissement

## /// Utilisation des équipements ou services proposés par l'établissement



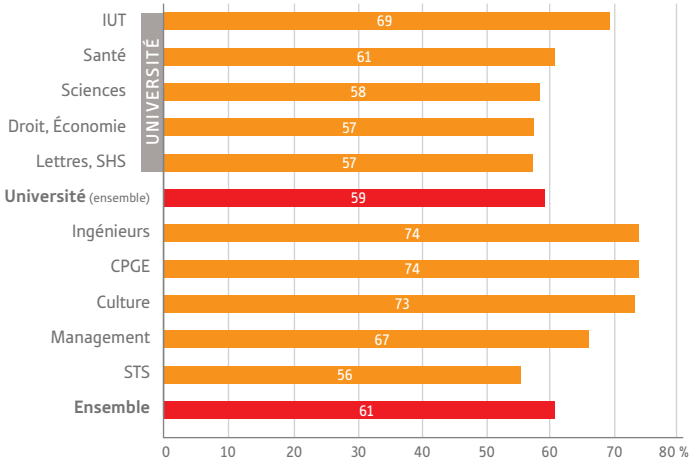

*Lecture : 80 % des étudiants, toutes disciplines confondues, déclarent fréquenter une bibliothèque de leur établissement (« Oui, régulièrement » et « Oui, de temps en temps »).*
***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

Les bibliothèques sont de loin l'équipement que les étudiants déclarent le plus utiliser (80 % d'entre eux), suivies des équipements sportifs (29 %). À l'inverse, 75 % des étudiants déclarent ne pas avoir recours aux services de santé, faisant de ce service le moins utilisé parmi ceux comparés ici. Concernant les équipements ou activités culturelles, 18 % des étudiants déclarent les utiliser. Ce sont les étudiants des écoles de la culture qui le déclarent le plus souvent (34 % d'entre eux), tout en étant également les plus nombreux à déclarer qu'il n'y a pas d'équipements ou d'activités culturelles dans leur établissement (44 % d'entre eux contre 16 % des étudiants en université).

13 %

des étudiants se sentent pleinement intégrés à la vie de leur établissement

## /// Satisfaction générale des études actuelles par filière




*Lecture : 56 % des étudiants en STS se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leurs études actuelles.*

***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

Quelle que soit la filière, une majorité d'étudiants se déclarent globalement satisfaits de leurs études actuelles (61 % d'entre eux). Ils sont 56 % dans ce cas en STS, pour le taux le plus bas, et 74 % en écoles d'ingénieurs et en CPGE, pour le taux le plus haut. Ainsi, on constate une satisfaction générale plus grande dans les filières les plus sélectives. Toutes filières confondues, les principaux motifs d'insatisfaction concernent la « possibilité de choix dans une large gamme de cours » pour 41 % des étudiants et « l'organisation des études et de l'emploi du temps » pour 33 % d'entre eux*. A l'inverse, 69 % des étudiants se déclarent satisfaits de l'intérêt de leur formation, plaçant cet item comme le premier motif de satisfaction parmi ceux proposés**.

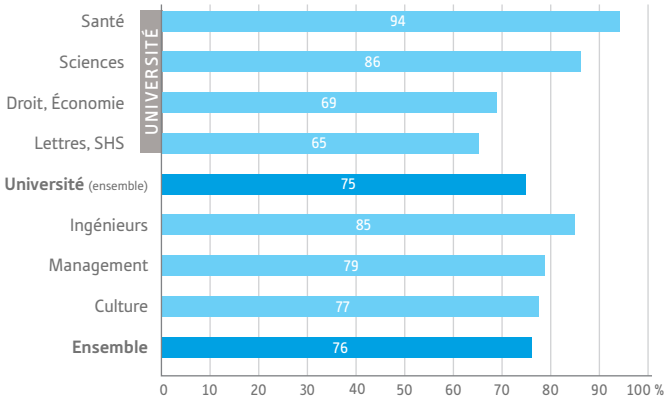
* regroupement des « insatisfaits » et des « très insatisfaits ».

** qui sont, outre les items précités : la « disponibilité des enseignants », la « qualité pédagogique des enseignants » et la « réputation de l'établissement ou de la formation ».



# Les stages et perspectives d'av

## /// Les stages selon la filière d'études




*Lecture : 76 % des étudiants de niveau master ont fait ou feront un stage durant l'année.*
*Champ : Étudiants de niveau master (n=11 033).*

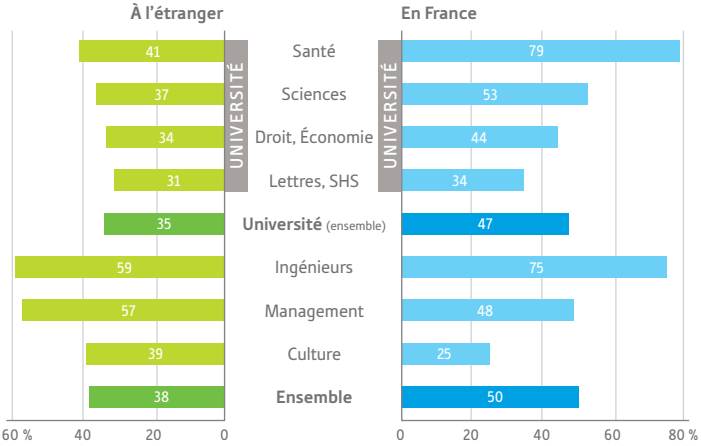
La réalisation d'un stage se généralise chez les étudiants de niveau master : ils sont 76 % à déclarer au moins une période de stage pendant l'année universitaire 2012-2013. Pour 84 % d'entre eux, il s'agit d'un stage obligatoire. Plus la formation est professionnalisante, plus la réalisation d'un stage est fréquente. C'est en lettres-SHS que les stages sont les moins répandus, concernant tout de même 65 % des étudiants en master de cette filière.

52 %
des étudiants déclarent que les relations sont « très importantes » pour réussir, contre 45 % pour le diplôme.

enir

75 %
des étudiants déclarent
que les efforts personnels sont
« très importants » pour réussir

## /// Chances estimées d'insertion professionnelle en France et à l'étranger selon la filière d'études




*Lecture : 75 % des élèves ingénieurs de niveau master estiment qu'ils ont de « bonnes » ou de « très bonnes » chances d'insertion professionnelle en France.*

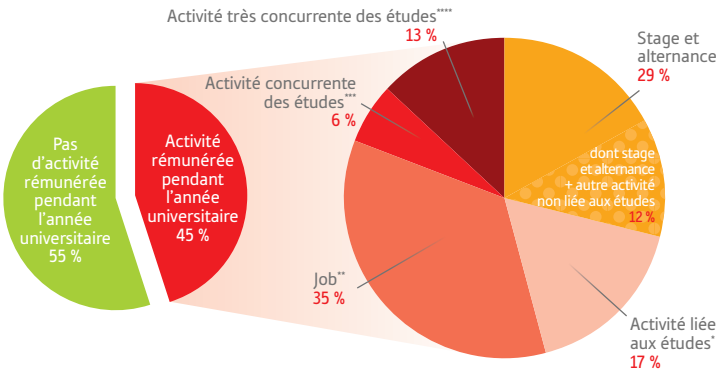
***Champ : Étudiants de niveau master (n=11 033).***

La moitié des étudiants inscrits en niveau master pensent qu'ils ont de bonnes chances d'insertion professionnelle en France. Ils sont 38 % à considérer qu'ils peuvent trouver facilement un emploi à l'étranger. L'estimation des débouchés offerts, et donc des chances de trouver du travail, varie selon les filières. C'est dans la filière santé et dans les écoles d'ingénieurs que les étudiants sont les plus optimistes : au moins trois quarts des étudiants considèrent que leurs chances d'insertion en France sont bonnes. Les étudiants des écoles de management évaluent leurs chances d'insertion à l'étranger (57 %) meilleures qu'en France (48 %). À l'inverse, les étudiants inscrits en lettres-SHS sont globalement les moins confiants quant à leur avenir professionnel en France et à l'étranger.



# L'activité rémunérée

## /// Type d'activité rémunérée pendant l'année universitaire




*Lecture : Parmi les étudiants qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, 13 % exercent une activité fortement concurrente à leurs études.*

***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

* *Activité rémunérée dont le contenu est en lien avec la formation suivie (internes ou externes des hôpitaux, allocataires d'enseignement…)*

** *Activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps.*

*** *Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an.*

**** *Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.*

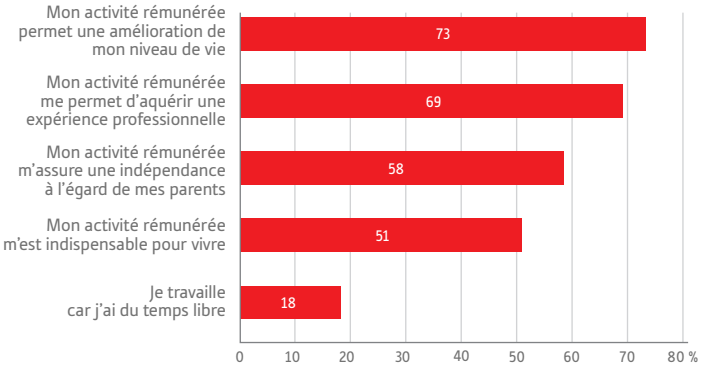
Près d'un étudiant sur deux travaille pendant l'année universitaire (46 %). L'intensité de l'activité rémunérée et son lien avec les études sont deux informations utilisées pour déterminer si l'activité rémunérée entre, ou non, en concurrence avec les études. On distingue ainsi : les stages et alternance (29 % des étudiants qui travaillent), l'activité rémunérée liée aux études (17 %), les jobs étudiants (35 %), les activités rémunérées concurrentes des études (6 %) et très concurrentes des études (13 %). Un étudiant sur deux qui exerce une activité fortement concurrentielle à ses études estime que celle-ci a un impact négatif sur ses études.

C'est dans les filières universitaires de lettres-SHS que les étudiants exercent le plus souvent une activité fortement concurrentielle aux études (24 %) tandis que les stages rémunérés et les formations en alternance sont dominants en écoles d'ingénieurs (60 %).

20 %

des étudiants qui exercent une activité rémunérée estiment qu'elle a un impact négatif sur leurs résultats d'études

## /// Le travail rémunéré vu par les étudiants




*Lecture : Parmi les étudiants qui travaillent, 51 % considèrent que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre.*

***Champ : Les étudiants qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire (n= 18 642).***

*Note : Les pourcentages présentés correspondent au regroupement des modalités de réponses « Totalement » et « En partie » à la question « Concernant vos activités rémunérées, dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent-elles à votre situation ? ».*

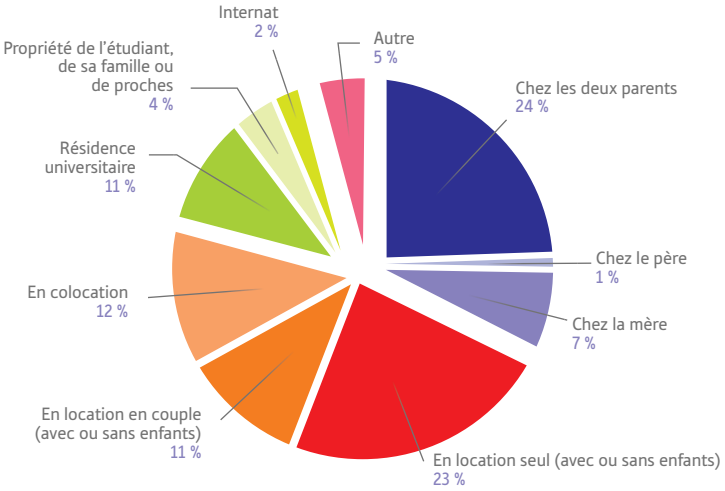
Le travail rémunéré en cours d'études est perçu de diverses manières selon les étudiants : si près de trois étudiants sur quatre considèrent que leur activité rémunérée permet une amélioration de leur niveau de vie, plus de la moitié estime que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre.

C'est dans les filières universitaires de santé que les étudiants lient le plus souvent travail rémunéré et expérience professionnelle (79 % d'entre eux). Les étudiants en filière universitaire de droit-économie sont ceux pour lesquels l'activité rémunérée est le plus fortement liée à une augmentation du niveau de vie (79 %). Enfin, les élèves de STS sont ceux qui déclarent le plus fréquemment travailler en raison du temps libre disponible (25 %).



# Le logement

## /// Type de logement pendant la période universitaire




*Lecture : 23 % des étudiants habitent seuls en location durant une semaine normale de cours (du lundi au vendredi).*

***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

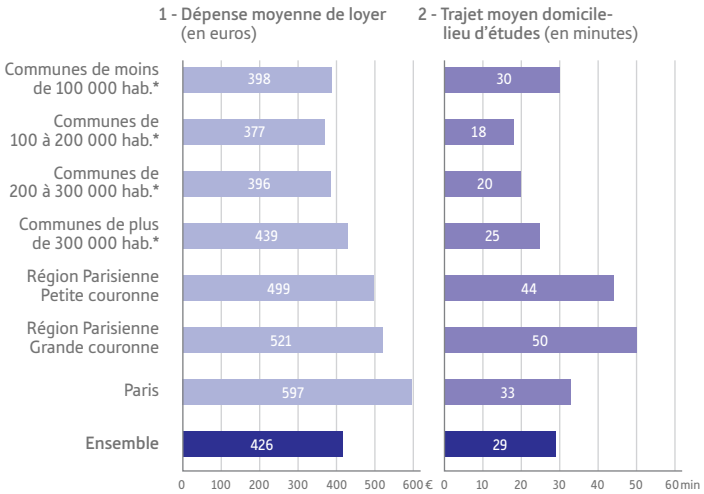
Les deux tiers des étudiants vivent soit chez leurs parents (32 %), soit en location seuls ou en couple (34 %). Parmi les autres types de logement, 12 % des étudiants vivent en colocation et 11 % en résidence universitaire (dont 71 % en résidence Crous).

La décohabitation augmente avec l'âge des étudiants : à partir de 21 ans, plus des deux tiers des étudiants ont quitté le domicile parental. Ce départ s'accompagne d'une baisse de la satisfaction vis-à-vis du logement : seulement un tiers des étudiants décohabitants se déclarent « très satisfaits » de leur logement contre un peu plus de la moitié des cohabitants.

75 %

des étudiants se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur logement

## /// Loyer et trajet moyens selon la taille de la commune de résidence




*Lecture : Les étudiants décohabitants et résidant à Paris dépensent en moyenne 597 € par mois pour payer leur loyer.*
***Champ : 1. Étudiants décohabitants déclarant payer un loyer (n=19 768) ; 2. Ensemble des répondants (n= 40 911).***
*Note : Les loyers mensuels moyens sont calculés hors résidences collectives et hors éventuelles aides publiques.*
** Hors région parisienne.*

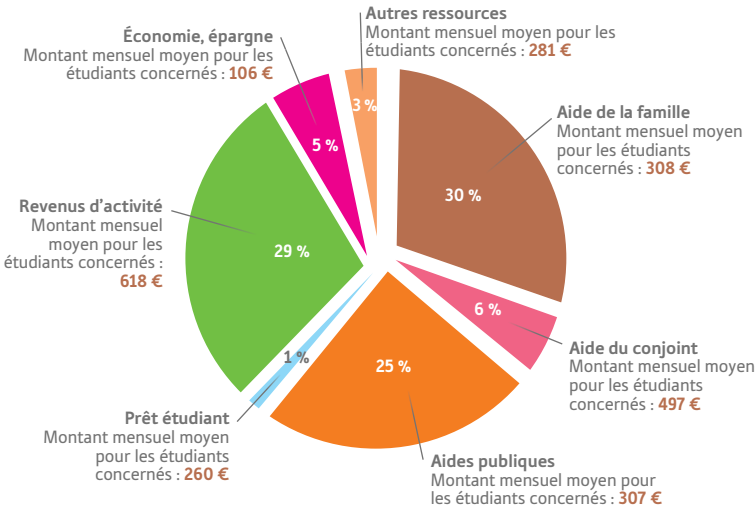
Les dépenses de loyer, que celui-ci soit payé ou non avec l'aide des parents, sont en moyenne de 426 € par mois. Elles augmentent avec la taille de la commune de résidence (sauf pour les communes de moins de 100 000 habitants). Les dépenses de loyer sont plus élevées en région parisienne, particulièrement à Paris.

Le temps de trajet pour se rendre du domicile au lieu d'études est de 29 minutes en moyenne. Il est plus élevé en région parisienne (notamment en grande couronne) que dans le reste de la France. Hors Ile-de-France, le temps de trajet moyen baisse avec la taille de la commune, sauf pour les communes de moins de 100 000 habitants.



# Les **ressources**

## /// Ressources mensuelles moyennes des étudiants




*Lecture : L'aide de la famille représente 30 % des ressources mensuelles moyennes des étudiants ; pour les étudiants concernés le montant mensuel de cette aide est de 308 euros.*

***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

*Note : La somme des ressources ne constitue pas un budget mensuel moyen, car pour chaque ressource, seuls les étudiants concernés sont pris en compte.*

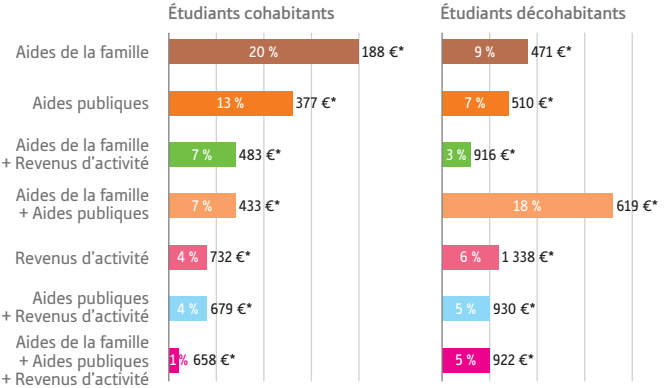
L'économie étudiante ne peut être assimilée à celle des ménages ordinaires. L'appréciation des ressources d'un étudiant se heurte à de nombreuses difficultés, notamment la prise en compte des aides financières indirectes comme les aides en nature (nourriture, prêt d'un véhicule, etc.).
Malgré ces limites, l'enquête recense les sept principales ressources qui composent les budgets étudiants. La première d'entre elles correspond aux aides de la famille, qui constituent presque un tiers des ressources des étudiants, suivi des revenus d'activité et des aides publiques. Cependant, ce sont les revenus d'activité qui fournissement les revenus les plus importants puisqu'ils s'élèvent en moyenne à 618 euros contre 308 euros pour les aides de la famille et 307 euros pour les aides publiques.

# 43 %

des étudiants estiment
avoir assez d'argent pour couvrir
leurs besoins mensuels

## /// Structure des ressources mensuelles

3 principales ressources : aides de la famille, revenus d'activité et aides publiques




*Lecture : 20 % des étudiants cohabitants ont des ressources qui se composent uniquement des aides familiales ; en moyenne, ces ressources s'élèvent à 188 euros.*

** Montant moyen pour les étudiants concernés*

***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

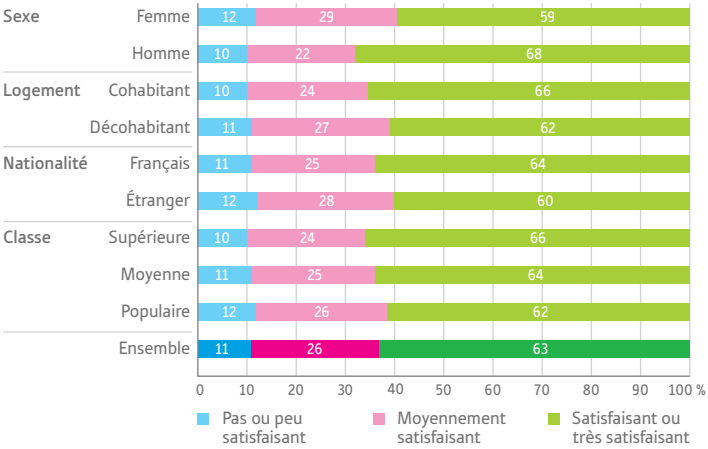
Le montant global des ressources des étudiants varie assez nettement selon le mode de logement des étudiants, mais également selon la nature des ressources et leur agencement. De manière générale, les ressources des étudiants décohabitants sont plus importantes que celle des étudiants cohabitants. Lorsqu'ils sont cohabitants, 20 % des étudiants ne bénéficient que d'une seule ressource, l'aide de la famille, qui s'élève en moyenne à 188 euros. À l'opposé, 18 % des étudiants décohabitants bénéficient de deux ressources cumulées, l'aide de la famille et des aides publiques, pour un montant moyen de 619 euros.

Ce sont les étudiants dont l'unique ressource est un revenu d'activité (4 % des étudiants cohabitants et 6 % des étudiants décohabitants) qui ont les ressources les plus élevées (respectivement 732 euros et 1338 euros). Cette situation s'explique notamment par le fait que, ne bénéficiant ni d'aides familiales, ni d'aides publiques, ces étudiants doivent compenser en travaillant plus intensément (36 % exercent une activité très concurrente des études contre 6 % de l'ensemble des étudiants).



# Bien-être et **santé**

## /// Autoévaluation de l'état de santé




*Lecture : 59 % des étudiantes et 68 % des étudiants jugent leur état de santé « satisfaisant » ou « très satisfaisant ».*

***Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).***

Les étudiants ont une représentation de leur état de santé qui reste globalement positive : presque les deux tiers se jugent en bonne ou en très bonne santé.

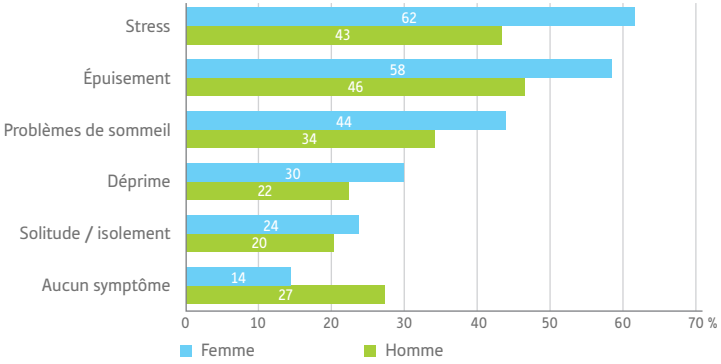
Cependant, ce jugement n'est pas uniforme au sein de la population étudiante. Certaines caractéristiques comme le sexe ou le mode de logement viennent moduler cette perception : les filles, les étudiants décohabitants et les étudiants étrangers se déclarent proportionnellement un peu moins souvent en bonne ou très bonne santé.

Certaines de ces différences se retrouvent également dans le renoncement aux soins, particulièrement pour les étudiants décohabitants : ils sont 30 % à déclarer avoir déjà renoncé à des soins. Ce n'est le cas que de 22 % des cohabitants.

27 %

des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à voir un médecin

## /// Les fragilités psychologiques des étudiants




*Lecture : 62 % des étudiantes et 43 % des étudiants déclarent avoir ressenti du stress lors de la semaine précédant leur réponse à l'enquête.*
*Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).*

Les étudiants rencontrent des difficultés d'ordre psychologique, variables selon les périodes de l'année universitaire. Plus de la moitié d'entre eux s'estiment exposés à du stress et seulement un quart d'entre eux déclare n'avoir ressenti aucun symptôme dans les 7 jours qui ont précédé leur réponse à l'enquête.

Ces jugements se différencient nettement selon le sexe, les étudiantes ressentant plus fortement que les étudiants tous les symptômes. Cet écart est particulièrement marqué pour les symptômes de stress (62 % des étudiantes et 43 % des étudiants) et, dans une moindre mesure, pour les symptômes d'épuisement (58 % des étudiantes contre 46 % des étudiants). La filière dans laquelle les étudiants suivent leurs études a également un impact sur les symptômes de santé psychologique des étudiants. Les élèves de CPGE déclarent ainsi plus fortement que l'ensemble des étudiants des symptômes d'épuisement (69 % contre 53 %) et de stress (64 % contre 53 %).

**Ce livret présente des résultats clés de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants 2013 menée par l'Observatoire national de la vie étudiante.**

Cette enquête - réalisée à un rythme triennal depuis 1994 par l'OVE - fait depuis lors référence sur la question en France et dans le cadre de comparaisons internationales.
Elle aborde les aspects essentiels de la vie étudiante : conditions économiques et sociales d'études, logement, rythme d'études et perspectives d'avenir, santé, etc.
Cette 7e édition ne déroge pas à la règle.

Pour accéder à plus de résultats :

Direction de la publication : **Monique Ronzeau.**
Coordination scientifique : **Elise Verley, Carole Waldvogel.**
Auteurs : **Feres Belghith, Lorraine Bruyand, Mathilde Ferro, Odile Ferry, Simon Le Corgne, Elise Verley, Carole Waldvogel.**
Coordination éditoriale : **Lorraine Bruyand.**

**Observatoire national de la vie étudiante**

37, boulevard de Port-Royal
Bât. 1 CS 41374
75634 Paris Cedex 13

Tél. 01 55 43 57 92

Courriel communication.ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter https://twitter.com/OVE_National
Facebook http://www.facebook.com/ovenational

Création graphique De Visu - Septembre 2014